



IFPS

Etudiants en santé



Accompagner la réussite

PROJET

« DYS pour Cent »

Novembre 2020

Sommaire

I.	Introduction	3
II.	Contexte	4
1.	Contexte politique.....	4
2.	Contexte règlementaire	4
3.	Contexte économique	4
4.	Contexte environnemental	5
5.	Contexte territorial.....	5
6.	Contexte institutionnel	5
III.	Analyse stratégique.....	6
IV.	Objectifs	6
1.	Objectif général.....	6
2.	Objectifs opérationnels	7
V.	Principes	7
1.	Principes institutionnels.....	7
2.	Principes pédagogiques.....	7
3.	Principes éthiques	8
VI.	Ressources et limites.....	8
1.	Ressources.....	8
2.	Les limites.....	9
3.	Moyens à solliciter :	9
VII.	Plan d'action.....	9
1.	Accueil	9
2.	Élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé	9
3.	Accompagnement	10
4.	Enseignement théoriques	10
5.	Stages	11
6.	Evaluations	11
VIII.	Evaluation.....	11
IX.	L'échéancier	12
X.	Communication	13
1.	En interne	13
2.	En externe	13
XI.	Conclusion	14
I.	Annexe I – Le groupe Projet de l'IFPS.....	15
II.	Annexe II – Estimation budgétaire du projet	16
III.	Annexe III – Aménagements Grilles MIRSI.....	17

I. Introduction

Dyslexie, Dysorthographe, Dysphasie, Dyscalculie, Dyspraxie....

Les troubles des apprentissages couvrent les troubles en "DYS" (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe) et le TDAH (trouble du déficit de l'attention, avec ou sans hyperactivité).

Le plus connu des troubles des apprentissages (dyslexie) est caractérisé par des « difficultés à reconnaître des mots courants de façon exacte ou fluide et de faibles habilités de décodage et d'orthographe. »

Ces différents troubles des apprentissages sont assimilés à des handicaps, tant ils perturbent l'acquisition de savoirs. Ils sont répertoriés dans l'une des sept catégories de la taxonomie internationale DSM-5¹. Les statistiques indiquent que 5 à 10% des enfants et adolescents présentent des troubles du langage oral et écrit, dont 4% de façon sévère. Ils font partie des troubles neuro développementaux et apparaissent précocement, pendant la période de développement, souvent avant l'entrée à l'école primaire. Ils entraînent un retard ou un déficit de développement qui a des conséquences sur le fonctionnement personnel, social, scolaire et professionnel. En effet ils génèrent du stress et de l'appréhension, tout au long du parcours scolaire, notamment lors des évaluations. Ils peuvent être à l'origine de mésestime de soi et de conduite d'évitement.

Ces troubles constituent un handicap invisible qui perdurent à l'âge adulte. Les étudiants qui parviennent en études secondaires ont pu mettre en œuvre des stratégies d'adaptation constantes, entraînant surcharge cognitive et fatigue. L'entrée dans les études supérieures peut perturber leurs repères, par exemple, la prise de note et la sélection des informations importantes lors d'un cours est plus complexe.

Ce projet vise à accompagner ces 10% d'étudiants DYS dans le cadre de la formation en soins infirmiers et de la formation aide-soignant,

Il ambitionne de leur donner les mêmes opportunités de réussite que tout étudiant, en réduisant ce qui les pénalise. Ainsi l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS) du CH Guillaume Régnier souhaite proposer un plan d'accompagnement personnalisé pour chaque apprenant concerné. Il s'agit d'adapter des « facteurs de protection » : dispositifs qui réduisent ce qui pénalise les apprentissages des DYS. Ce projet s'appuiera sur les ressources et potentiels de chaque étudiant DYS pour co-construire le parcours de formation, ainsi que le préconisent les recommandations.

Par ailleurs, tout dispositif en faveur des apprenants présentant des troubles des apprentissages est favorable à tout autre étudiant. Les innovations pédagogiques mises en œuvre à l'IFPS seront donc au bénéfice de tous.

¹ Diagnostic and statistical manual of mental disorders

II. Contexte

1. Contexte politique

La démocratie étudiante vise à positionner les apprenants comme acteurs de leurs parcours, tout comme à les impliquer dans l'organisation des instituts de formation.

Le Plan étudiants, publié le 30 octobre 2017, préfigure les mesures de la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants (Loi ORE). Il précise qu'*il est impératif de renforcer l'accompagnement en fonction des besoins de chacun et de construire des parcours sur mesure, intégrant le numérique, et au plus près des aspirations et des situations individuelles*

Les projets d'expérimentation actuels, en lien avec l'université de Rennes 1 ont pour ambition de favoriser la réussite des étudiants en développant les passerelles entre disciplines et rejoignent ces orientations.

Par ailleurs la crise sanitaire que nous traversons a mis en évidence les conditions d'exercice des métiers du soin et l'attractivité de ces métiers est interrogée. Le Ségur de la santé vise à promouvoir l'évolution des systèmes de formation et la valorisation des professions paramédicales, ce qui rend d'autant plus importante la qualité des dispositifs de formation professionnelle.

2. Contexte règlementaire

La loi du 11 février 2005 dite loi handicap : elle articule l'objectif d'accès au droit commun avec le droit à la compensation, afin de favoriser l'accès à l'autonomie des personnes en situation de handicap.

Les recommandations de la Haute Autorité de santé de janvier 2018 : les parcours de diagnostic et de prise en charge doivent être adaptés aux types de difficultés d'apprentissage, à leur sévérité, à leur pronostic évolutif, ainsi qu'à l'environnement de l'étudiant (plan d'accompagnement).

La Conférence Nationale du handicap dont la dernière a eu lieu le 11.02.2020 : cette conférence met en exergue la volonté du gouvernement de tendre vers une société « inclusive ». Cet objectif commence entre autres par l'école inclusive et l'accès aux aides compensatoires.

L'arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme infirmier qui stipule Art 4.1 : « *Les étudiants peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'institut dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivant : (...) étudiants en situation de handicap, étudiants à besoins éducatifs particuliers* ».

Le Ségur de la santé 2020² : la revalorisation des métiers du soin et l'augmentation du nombre de professionnels formés font partie des éléments de conclusion.

3. Contexte économique

Si pendant leur cursus scolaire, les enfants et adolescents atteints de troubles des apprentissages ont pu bénéficier d'accompagnement individualisé, peu d'établissements en études supérieures proposent ces mêmes soutiens. En permettant à ces étudiants de mener à bien leur projet professionnel, nous limitons les abandons en cours de cursus. Ces derniers sont pénalisants pour les étudiants et coûteux pour les établissements financeurs.

² <https://solidarites-sante.gouv.fr/systeme-de-sante-et-medico-social/segur-de-la-sante-les-conclusions/>

Les étudiants DYS sont des professionnels en devenir. Tout doit être mis en œuvre pour leur permettre d'être diplômés et de trouver toute leur place dans les organisations de travail.

4. Contexte environnemental

Les processus d'apprentissages font l'objet d'attention car les enjeux sont d'importance dans l'accès aux savoirs et à la professionnalisation.

Les recherches transdisciplinaires se développent sur les troubles des apprentissages, notamment pour ce qui concerne les études supérieures et l'adaptation à l'emploi (Université de LYON³). La reconnaissance des constructions personnelles et individuelles des étudiants DYS est étudiée. Leurs besoins et les facteurs de protection sont maintenant étudiés et établis.

Enfin, le développement des outils numériques et de l'ergonomie des apprentissages à travers ces outils, permet le déploiement de méthodes pédagogiques multiples et de modalités d'apprentissages variées.

5. Contexte territorial

L'IFPS du CH Guillaume Régnier est positionné dans une région Bretagne qui accompagne le développement des formations paramédicales.

Membre du Groupement de coopération sanitaire IFSI de Bretagne (GCS IFSI), l'institut participe aux commissions pédagogiques régionales dans le cadre des conventions multipartites avec l'université de Rennes 1. Sa localisation au cœur d'une ville universitaire permet les collaborations avec les services des deux universités et des partenariats sont envisagés dans le cadre de ce projet.

En outre l'IFPS a développé des collaborations avec de nombreux professionnels du territoire dont des experts des troubles des apprentissages.

6. Contexte institutionnel

L'IFPS est adossé à un Centre Hospitalier spécialisé en santé mentale. Actuellement les publications sont nombreuses sur les difficultés ressenties par les étudiants et le besoin de les accompagner afin de prévenir les impacts psychologiques. Le CHGR est au fait des actualités et publications dans le champ de la santé mentale et porte une attention particulière à l'accompagnement des troubles des apprentissages.

L'IFPS est d'autre part reconnu pour l'accompagnement individualisé des étudiants et ses projets innovants.

L'équipe de formateurs est engagée dans l'amélioration continue des projets pédagogiques et développe des expertises pédagogiques diverses. Ce projet « Dys% » suscite l'adhésion de toute l'équipe et chacun s'est engagé à y contribuer individuellement et collectivement.

Enfin la démarche qualité nous amène à évoluer vers une certification Qualiopi à partir de 2022 et nous invite à interroger les mesures d'inclusions mises en œuvre au bénéfice de nos usagers.

³ <https://aslan.universite-lyon.fr/projets/projet-etudys-37538.kjsp?RH=1525438355903>

III. Analyse stratégique

<p>Force : Réseau et partenariats en place Ressources internes : RH et Compétences</p>	<p>Faiblesse : Détection des troubles et matériels peu adaptés, pas de budgets dédiés Textes flous sur les tiers temps</p>
<p>Opportunité : Arrêté du 23/01/2020 : adaptation Handicap Démocratie étudiante, textes inclusifs</p>	<p>Menace : Crise sanitaire, absence de financements, complexité du processus d'intégration universitaire</p>

Bilan : Opportunité dans un contexte favorable de déployer un projet innovant au bénéfice des étudiants porteurs de troubles des apprentissages et de positionner l'IFPS du CH Guillaume Régnier comme un centre de référence dans l'accompagnement des étudiants DYS.

IV. Objectifs

1. Objectif général

Permettre à chaque étudiant porteur de troubles des apprentissages de bénéficier des mêmes conditions d'apprentissages et de réussite que l'ensemble des étudiants, tout en préservant sa qualité de vie. Accompagner les étudiants DYS en fonction de leurs besoins en les positionnant comme acteur de leur projet de formation.

2. Objectifs opérationnels

- Sensibiliser l'équipe pédagogique à l'accompagnement des apprenants DYS à la « détection primaire » de ces troubles.
- Informer et sensibiliser l'ensemble des étudiants et élèves sur les troubles DYS et les possibilités offertes par l'IFPS
- Faciliter la possibilité pour les apprenants DYS d'évoquer leurs troubles à leur responsable de suivi pédagogique pour un accompagnement plus efficient.
- Mettre en place des facteurs de protection en plus des adaptations personnelles de l'étudiant.
- Adapter les supports pédagogiques aux étudiants et élèves avec les moyens et les ressources disponibles au sein de l'IFPS et proposer des logiciels, outils facilitateurs (prise de note, dictée vocale, scan...)
- Garantir la réussite de ces apprenants en limitant la sur-adaptation génératrice de fatigue
- Evaluer la qualité de vie des étudiants DYS et leur taux de réussite.

V. Principes

1. Principes institutionnels

- Accueil de tout étudiant et reconnaissance des potentiels de chacun
- Accompagnement individualisé à la réussite

2. Principes pédagogiques

- Prise en compte des ressources des étudiants et mise en place de facteurs de protection en réduisant les efforts d'adaptation
- Mise à disposition d'un environnement de travail calme
- Adaptation des méthodes pédagogiques aux apprenants DYS
 - -Développer leur compétence métacognitive
 - -Favoriser la mémorisation par des approches multi-canaux
 - -Développer l'ergonomie numérique pour faciliter les interactions pédagogiques
 - -Aménager les modalités d'évaluation
- Proposition d'outils et méthodes pédagogiques diversifiés :
 - -Polices d'écritures adaptées (Open dyslexique, Comic Sans MS...)
 - -Déploiement de supports pédagogiques plus ergonomiques.
 - -Outils de remédiation (ex : trousse de remédiation cognitive de la mémoire de travail Mémo Action)
 - -logiciels adaptés⁴, scanners mobiles pour scanner des documents...
 - -Outils tels que « Réglette » sur port USB qui permet de scanner des documents papiers (par exemple des prises de notes) puis de les enregistrer sur ordinateur et de les imprimer si besoin ou encore « souris scanner » idéal pour extraire des exercices sur photocopie d'une dizaine de lignes par exemple, pour pouvoir les réaliser sur écran après transfert sur l'ordinateur.
 - -Applications de scanner sur smartphone qui sont également une bonne alternative.

⁴ Dysvocal, lixibar, PDF X-CHANGE EDITOR, one note 2016, dictée vocal...

3. Principes éthiques

- Respect et reconnaissance de tout étudiant dans son individualité. Il s'agit de prendre en considération le parcours, la trajectoire de l'étudiant DYS. Tout comme de porter attention à la conscientisation qu'il a de ses difficultés et des adaptations qu'il a développées.
 - La conscience de soi, de ses facteurs de protection et de ses besoins est primordiale pour s'inscrire dans un parcours de formation avec confiance.
- Etudiant acteur de son parcours de formation : l'IFPS propose des adaptations et ressources et l'étudiant DYS fait les choix qui lui conviennent au mieux.

VI. Ressources et limites

1. Ressources

RH – Formation

- Un formateur lui-même dyslexique apporte un point de vue de « DYS expert » sur le projet, en plus d'être promoteur d'innovations pédagogiques.
- Deux cadres formateurs ont suivi un MOOC⁵ « étudiant dyslexique dans mon amphi »⁶
- Deux autres cadres formateur suivent des masters en ingénierie pédagogique
- Une formation continue envisagée pour l'ensemble de l'équipe
- L'institut dispose en interne d'un technicien support numérique

Cautions scientifiques médicale : Partenariat avec l'Université de Rennes 2, en particulier avec Monsieur Eric Jamet, Professeur à l'université de Rennes 2, en psychologie cognitive et ergonomie⁷.

Partenariat avec des professionnels orthophoniste et ergothérapeute

- Orthophoniste libérale à Chateaugiron et ergothérapeute libérale à Chateaugiron également.
- Sophrologue accompagnant des jeunes DYS
- DYS « expert » : une infirmière et une aide-soignante pour partage d'expériences sur l'adaptation aux emplois paramédicaux.
- Deux associations reconnues : Apedys35 et Coridys.

Enfin, La formation des infirmiers s'inscrivant dans un processus universitaire nous élaborons un partenariat avec le Pôle handicap du service d'aide à la vie étudiante (SAVE) de Rennes 1.

⁵ MOOC : Massive Open Online Course

⁶ Plateforme FUN, Université de Lyon

⁷ Mr Eric Jamet : *Membre du LP3C (Laboratoire de Psychologie : Cognition, Comportement, Communication), Directeur du laboratoire breton d'observation des usages des TIC (LOUSTIC), Co-responsable du programme 3 "Performances, socio-performances et apprentissages" du LP3C, Co-responsable du parcours de M2 « Ergonomie et psychologie des facteurs humains », université de Rennes II*

2. Les limites

- RH ; temps formateur et expertise (Formation continue) à développer
- Budget : obtention de budget pérenne pour assurer le financement du projet
- Matériel : Outils pédagogiques nouveaux, adaptation à leur utilisation

3. Moyens à solliciter :

RH – Formation :

- RH : 0,25 ETP formateur pour développer le projet DYS
- Formation continue « accueillir un adulte DYS en formation professionnelle » pour toute l'équipe au semestre 1 de 2021.

Matériels et locaux :

- Salle de compétences techniques pour acquérir de la dextérité et des automatismes (dyspraxie : gestes techniques complexes à apprendre et à automatiser)
- Matériels spécifiques
- Book in : ouvrages adaptés pour compenser l'expérience de lecture réduite (lecture aisée et mémorisation facilitée par des présentations diverses)
- Salle de repos aménagée pour gérer la fatigabilité.

La MDPH, l'ARS et le conseil régional seront sollicités pour appui du projet par l'allocation de subventions. Des réponses à appel à projet seront envisagées pour compléter les besoins de financement nécessaires.

VII. Plan d'action

Il convient de s'appuyer sur les différentes études et expérimentations pour positionner l'étudiant porteur de troubles d'apprentissage, comme acteur, au centre du projet et Individualiser les accompagnements selon les besoins de la personne.

Les principes pédagogiques sont repris ci-dessous :

- Identifier les facteurs de risque et de protection de l'étudiant DYS
- Développer la métacognition par des accompagnements, des remédiations et des retours réflexifs.
- Inscrire Le projet d'accompagnement dans le parcours de l'étudiant.

1. Accueil

- Information : Projet pédagogique / site internet
- Détection entretien RSP : l'étudiant a la possibilité de faire part de ses TA et de ses attentes et besoins/ élaboration d'une fiche de synthèse / bilan d'entrée en lien avec la notification MDPH et le bilan des professionnels (médecin traitant, orthophoniste). Ce bilan sera demandé pour inscrire l'étudiant dans ce parcours.

2. Élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé

- Elaboration d'un parcours adapté en lien avec les ressources et besoins de l'étudiant

- Accompagnement par un référent pédagogique formé DYS
- Mise en place d'un parrainage avec un étudiant DYS
- Mise en lien avec des tutorats menés par des professionnels référents

3. Accompagnement

En individuel : référent formateur formé aux troubles d'apprentissage.

En collectif : groupe des étudiants DYS inter promos supervisé par le formateur « expert DYS »

- Ateliers thématiques ciblées- en présence d'une orthophoniste 1 à 2 fois par semestre pour l'accompagnement méthodologique spécifique
- Rencontre entre étudiants pour mutualiser les expériences réussies
- Pair-aidance avec le formateur « expert DYS »

4. Enseignement théoriques

Ergonomie d'apprentissage à optimiser pour tous les étudiants

- Définir une charte graphique des supports tenant compte de l'ergonomie numérique
- Instauration de temps de détente pendant les cours pour maintenir l'attention (ex « Ice Breaking »)
- Tenir compte des divers canaux sensoriels des étudiants dans les modalités pédagogiques
- Transmettre les supports de cours à l'avance pour tous

Spécifiquement pour les DYS :

- Mettre à disposition les logiciels d'aide
 - Organiser des séances de TD avec les professionnels experts pour faciliter l'usage de ces outils et identifier les modalités d'apprentissage les plus adaptés selon ses ressources. (Ex : dictée à synthèse vocale)
- Prioriser les cours en présentiel
- Prévoir un lieu de repos pour se ressourcer (soulager la plus grande fatigabilité)
- Autoriser les mouvements durant les cours pour relancer la concentration (ex se lever, marcher, manipuler des objets).

5. Stages

- Informer les tuteurs de stage (repérage et accompagnement) lors des réunions tuteurs et lors des visites de stage du projet DYS.
- Sensibiliser les tuteurs de stage lors des formations tutorat – ex : limiter les interruptions de tâches lors des calculs de doses pour faciliter la concentration.
- Identifier les problématiques de stage spécifiques et accompagner le parcours d'apprentissage
- Permettre des remédiations si besoin de développement de dextérité en salle de compétences techniques
- Adapter les modalités de travaux liés aux stages (ex : Analyse de situation professionnelle (ASP) rendue sous format audio ou carte heuristique à la place d'un format écrit).

6. Evaluations

- Adapter les modalités pour réduire le stress lié aux épreuves, dans le respect du référentiel de formation.
- Organiser le 1/ 3 temps en aidant l'étudiant DYS à optimiser ce temps supplémentaire
- Proposer un ordinateur dédié à disposition avec logiciel de correction d'orthographe
- Permettre à l'étudiant de poser des questions au formateur présent si les consignes ne sont pas comprises

Concernant le travail d'initiation à la recherche appelé MIRSI (UE 3.4.S6, UE 5.6.S6 et UE 6.2.S6) :

L'élaboration du MIRSI représente un exercice complexe pour l'étudiant DYS et il nous apparaît comme étant un des travaux institutionnels à aménager en priorité. Sa validation est indispensable pour l'obtention du diplôme d'Etat infirmier. Dans le respect du référentiel de formation⁸, cela nécessite une modification des attendus et de la répartition du barème de notation. Après validation du projet « DYS% » par l'Instance Compétente pour les Orientations Générales de l'Institut (ICOGI), les aménagements de ces travaux seront expérimentés sur l'année universitaire 2020-2021.⁹

VIII. Evaluation

L'évaluation du projet sera centrée sur l'atteinte des objectifs tels que définis au départ. La priorité est la satisfaction des étudiants DYS (qualité de vie et taux de réussite).

Le niveau de performance du dispositif mis en œuvre sera étudié afin d'objectiver la bonne utilisation des moyens alloués.

Enfin il est important d'intégrer ce projet dans la démarche qualité de l'IFPS tant dans la manière dont il sera mené que dans la valeur ajoutée qu'il apportera à notre offre de formation.

Dans le cadre de la démarche qualité de l'IFPS, une enquête de « satisfaction » sera réalisée en juin 2021 auprès des apprenants « bénéficiaires » des adaptations et de l'équipe pédagogique.

Elle permettra d'évaluer l'éventuelle lourdeur des aménagements, les contraintes, la faisabilité, l'utilité des actions et propositions menées et de recueillir des suggestions pour évoluer.

Les évaluations seront sous forme de questionnaires et d'entretiens (focus groupe avec les étudiants)

⁸ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état infirmier

⁹ Voir aménagements évaluations en annexe III

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

- Évolution des pratiques de l'équipe pédagogique : ergonomie des supports...
- Prise de conscience/ sensibilisation de ces troubles qui est un réel handicap mais qui n'est pas synonyme d'échec.
- Accompagnement des apprenants concernés pour faciliter l'apprentissage et la confiance en soi et ses capacités.
- Reconnaissance institutionnelle de la spécificité de l'IFPS CHGR.
- Evaluation des adaptations du MIRSI ; de la formation de l'équipe, de l'écriture du PP, de la diffusion en externe, des accords financiers et ARS, des partenariats déployés
- Taux de réussite des étudiants DYS
- Qualité de l'accompagnement tel que défini dans le projet pédagogique (année 2021 -2022)
- Intégration dans la démarche qualité Qualiopi (année 2021 -2022)

IX. L'échéancier

Dates	Étapes
Phase d'expérimentation	
Octobre 2020	Validation du pré projet par CHGR
5 novembre 2020	Présentation en ICOGI pour validation
Novembre 2020	Information aux instances
Décembre 2020- Janvier 2021	Phase de déploiement de l'expérimentation (Formation des cadres de santé)
Janvier 2021	Adaptation des grilles d'évaluation MIRSI
Juin 2021	Evaluation de l'expérimentation
Juin 2021	Retour d'évaluation aux partenaires
Juin 2021	Finalisation du Projet pour reconduction en 2021-2022
Phase de déploiement	
Juillet 2021	Validation institutionnelle du projet finalisé
Juillet 2021	Communication en externe : projet pédagogique et internet
Septembre 2021	Mise en œuvre
Juin 2022	Evaluation
Septembre 2022	Publications par l'équipe pédagogique sur cette expérimentation

X. Communication

1. En interne

Il semble important d'informer l'ensemble des étudiants et élèves des possibilités offertes par l'IFPS et l'importance accordée dans la prise en compte de ces troubles. Une intervention orale est envisagée avec l'appui de supports ludiques pour expliquer les troubles des apprentissages.

Au sein de l'IFPS, une présentation en ICOGI validera la pertinence et la faisabilité du projet, et une communication en Section Vie étudiante sera également proposée.

Un affichage et des plaquettes à disposition pourront aussi être un moyen de communication efficace. Les Journées portes ouvertes seront également la vitrine de nos engagements.

Par ailleurs, au sein de l'unité d'enseignement 2.3. S2¹⁰ un temps d'information sur ce handicap invisible sera mené par l'intermédiaire de témoignage, de l'intervention d'une association....

Enfin, le CHGR étant l'établissement support de l'IFPS, le projet sera présenté en Commission des Soins Infirmiers, rééducation et Médico-technique (CSIRMT), et pourra également être proposé en Commission de formation.

2. En externe

À l'issue de sa validation en ICOGI, le projet « Dys% » sera diffusé auprès de l'ARS, garant des contenus pédagogiques, et auprès du Conseil régional de Bretagne principal financeur des formations paramédicales. D'autre part, une communication particulière sera faite à destination de l'Université rennes 1, qui est un partenaire rapproché de l'IFPS.

La prise en compte spécifique des troubles des apprentissages à IFPS du CH Guillaume Rénier fera l'objet d'une mention particulière sur la fiche Parcoursup de notre institut, afin d'assurer la bonne information de l'ensemble des candidats et de nos futurs étudiants.

Les partenariats universitaires seront formalisés avec Rennes 1 et Rennes 2 et les associations seront sollicitées pour consultation et échanges.

Enfin, les réseaux sociaux prouvant leur efficacité en termes de diffusion rapide de l'information, il apparaît donc judicieux de les utiliser. L'IFPS possède un compte Facebook et un compte twitter. Le site internet est également un outil efficace révélateur des actions menées.

¹⁰ Santé, maladie, handicap, accidents de la vie

XI. Conclusion

L'ambition de l'IFPS est de promouvoir la réussite dans les meilleures conditions des étudiants porteurs de troubles des apprentissages.

Plus largement elle est de permettre un nouveau regard sur les professionnels présentant des troubles des apprentissages de type « DYS ». Ils sont des ressources singulières pour les organisations de travail (force de travail, ténacité, résilience, attention aux autres ...). Elles sont étudiées et démontrées. Il est temps de les mettre en lumière !

« Avant de réussir leur vie et d'être des modèles pour beaucoup, ils ont tous été en décrochage scolaire. Ils n'étaient pas faits pour l'école et ont leur a promis un futur sans issue...à cause de l'invisibilité de leur handicap, ils ont passé des années à s'adapter aux autres. Alors que par nature, ils voyaient, pensaient et réfléchissaient différemment. En règle générale, on n'aime pas trop les gens qui sortent du rang, alors que, au contraire, le monde a besoin de toutes les intelligences, surtout des plus créatives, celles qui naturellement trouvent des voies de traverse, qui restent inexplorées et qui, au final, apportent les plus grandes révolutions. Ils avaient tous un don-artistique ou scientifique- que les autres ont préféré ignorer, et pourtant, ces pionniers ont persévéré, travaillé, suivi leur conviction et ils ont eu raison. Ça a payé ».

Aurélié Valognes, Né sous une bonne étoile, Editions Mazarine, mars 2020

I. Annexe I – Le groupe Projet de l'IFPS

Nom	Poste / Compétence
Marie-Christine Chareyre	Directrice des soins, coordinatrice des instituts de formation
Christine Renon	Cadre supérieure de santé, directrice adjointe de l'IFPS
Véronique Laurent	Cadre de santé formatrice IFSI, cheffe du projet Obtention attestation de suivi du MOOC « étudiant dyslexique dans mon amphi » ¹¹ Référente UE 3.4. S6 ¹² et de la 2.3.S2 (en lien avec le handicap)
Céline BOITARD	Cadre de santé Formateur IFSI Suivi du MOOC « étudiant dyslexique dans mon amphi » ¹³
Benoit HOUE	Formateur « expert DYS »
Martine REVERDY	Cadre de santé formateur IFAS Master 2 Éducation, Inclusion, Intervention - Spécialité Accompagnement des publics en formation
Alain RENAULT	Technicien numérique DEUST USETIC Rennes 2

¹¹ Plateforme FUN, Université de Lyon

¹² Unité d'enseignement Initiation à la démarche de recherche

¹³ Plateforme FUN, Université de Lyon

II. Annexe II – Estimation budgétaire du projet

Dépenses	Coût	Société	Contact	Précisions
RH	14000,00			Demande de mesure nouvelle sur budget prévisionnel 2021
0,25 ETP cadre formateur	14000,00			
Formation continue équipe	4200,00	FFDys	FFDys-Pro <formation@ffdys.fr>	Sur budget formation de l'IFPS
2 journées de formation	3600,00			
Frais de déplacement (transport+ hôtel) 2 AR	600,00			
Accompagnements de professionnels	700,00			Sur budget intervenants extérieurs
Orthophonistes/ ergothérapeute				
2 jours par semestre 25 euros/ h 4 jours (28h)	700,00			
Matériel : Outils numériques pour élèves dyslexiques	4522,00			Sur budget taxe apprentissage 2021
Stylo C. Pen pour capture de texte et lecture à voix haute)259 euros x 6	1554,00	Lexidys		
IRISCan Mouse Executive : pour scanner et convertir en texte tous types de documents imprimés 79 euros x 6	474,00	Lexidys		
L'IRISCAN BOOK 5 WIFI permet de scanner et convertir en texte tous types de documents imprimés. 149 euros x 6	894,00	Lexidys		
PC portable pour utilisation pendant les 1/3 temps 800 euros x 2	1600,00			
Salle de repos	6512,00			Demande de mesure exceptionnelle sur budget prévisionnel 2021
Chariot snoezelen	4534,00	NENKO SARL	infoclient@nenko.com	
Fauteuil cocon : Fauteuil releveur Cocoon 2 moteurs - Génération 1 - Innov SA Réf. : 3204 989 euros X 2	1978,00	HARMONIE MEDICAL SERVICE		
TOTAL	29934,00		Dont, à intégrer budget prévisionnel 2021	25034,00

III. Annexe III – Aménagements Grilles MIRSI

Projet d'aménagement du MIRSI¹⁴ à destination des étudiants

Dyslexiques/ dysorthographiques

❖ Cadre législatif

Arrêté du 23 janvier 2020 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme infirmier qui stipule Art 4.1 : « Les étudiants peuvent solliciter un aménagement de leurs études auprès de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles de l'institut dès lors que leur situation le justifie au titre de l'un des cas de figure suivant : (...) étudiants en situation de handicap, étudiants à besoins éducatifs particuliers »

❖ Contexte

Deux étudiants identifiés dyslexique / dysorthographique issus de la promotion 2018/2021 ont formalisé une demande écrite d'aménagement du MIRSI en conformité avec l'arrêté du 23.01.20.

L'aménagement du MIRSI est une des actions prioritaires à mener dans le cadre du projet « DYS % » porté par l'IFPS. Cet aménagement implique par conséquent, un ajustement des grilles d'évaluation des unités d'enseignements 3.4.S6 et 5.6. S6¹⁵.

❖ Méthode/ éléments identifiés au préalable

- Entretiens avec les deux ESI (2018-2021) afin de préciser leur besoin et cibler leurs difficultés. Il en ressort les éléments suivants :

Ressources	Difficultés
Motivation	Rédaction écrite fidèle des idées, du raisonnement
Volonté	Organisation logique des pensées à l'écrit
Aisance à l'oral : plus simple d'expliquer ses idées	Lecture d'auteurs notamment si la pensée est complexe
Utilisation du numérique, frappe sur clavier	Concentration, Fatigue, surcharge cognitive
	Compréhension des attendus / consignes
	Orthographe

- Échanges avec des professionnels : orthophoniste, ergothérapeute.

¹⁴ Mémoire d'initiation à la recherche en soins infirmiers

¹⁵ UE 3.4.S6 évalue la première partie du MIRS : la problématisation. L'UE 5.6.S6 évalue le restant du MIRSI ainsi que l'argumentation orale sur un sujet professionnel.

❖ Axes d'aménagement envisagés

- Temps de rencontre plus fréquents avec le Directeur de mémoire, sur un format plus court (30 mn), à visée rassurante, positive, valoriser, et fixer des objectifs réalisables à court terme.
- Trame Word adaptée à la demande institutionnelle (équité de traitement car trame existante pour les autres ESI) avec un sommaire permettant l'orientation du travail et le fil conducteur afin de cadrer le contenu.
- Production d'un écrit aménagé : contenu et méthodologie identique mais comportant moins de rédaction écrite, présentation sous forme de points clés qui seront explicités lors de la soutenance orale. Par conséquent le nombre total de pages attendu sera inférieur d'1/3 à l'attendu habituel¹⁶. Ces modalités rédactionnelles ne dispensent pas d'une phrase de lien entre les parties pour fluidifier la compréhension du lecteur.
- Proposition d'un logiciel de correction fiable, de dictée vocale en lien avec le technicien numérique et les professionnels ressources (orthophoniste et ergothérapeute)
- Pour les recherches théoriques, l'étudiant pourra favoriser les articles de recherche, les vidéos explicatives, les sites web de référence...pour faciliter la lecture, la compréhension et le traitement des données extraites.
- Répartition différente de la cotation notée pour la validation des UE : Davantage de point seront attribués à la présentation orale, et un support numérique de présentation sera exigé. Atténuation des pénalités de points pour l'orthographe, la syntaxe et la ponctuation.
- L'ensemble des consignes seront explicitées aux étudiants concernés lors de la première rencontre avec le directeur de mémoire.

❖ Propositions d'aménagement des grilles d'évaluation UE 3.4 et 5.6. S6¹⁷

Dans les grilles d'évaluation ci-dessous, les modifications apportées sont formalisées en **surlignage jaune** (Ce qui diffère des grilles initiales).

¹⁶ MIRSI= 20 à 30 pages/ MIRSI DYS= 15 à 20 pages

¹⁷ Les grilles initiales sont celles diffusées dans le livret MIRSI publié en 2015 par un groupe de travail IFSI-ARS Bretagne

Grille d'évaluation aménagée de l'UE 5.6 S6 - ECRIT/ARGUMENTATION DU MIRSI

« Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles »

Compétences 7 et 8

NOM et PRENOM de l'ETUDIANT :

Date :

Critères	Indicateurs	Commentaires	Points
Pertinence dans l'étude du problème	Le raisonnement est conduit et présenté avec objectivité, éventuellement listé sous forme de points-clés.		/2 pts
Clarté de la construction du cadre et de la démarche d'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Le fil conducteur de la réflexion de l'étudiant apparait. - L'analyse des lectures et entretiens est présentée, éventuellement listée sous forme de points-clés. - Il existe une articulation pertinente entre les différentes parties. 		/4 pts
Argumentation du MIRSI à l'oral Positionnement professionnel	<ul style="list-style-type: none"> - L'exposé oral est structuré et respecte le temps imparti ¹⁸ de 20 mn - Le cheminement depuis le début de la recherche est explicité - L'argumentation est pertinente et le vocabulaire utilisé est précis et professionnel - Une distanciation au regard de l'écrit est amorcée - Le support numérique est présent - Il est adapté, pertinent et apporte un complément et une illustration de l'écrit en particulier des éléments listés. - La projection professionnelle est envisagée dans le respect de la déontologie, le processus de professionnalisation est consolidé et expliqué 		/10 pts
Cohérence dans les conclusions de l'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - Les conclusions sont explicitées, éventuellement listées sous forme de points-clés - Le cheminement aboutit à un objet de recherche - L'objet de recherche conduit à une question ou une hypothèse de recherche cohérente et pertinente 		/4 pts
Total			/20pts
Normes de présentation	Si vocabulaire non professionnel <i>Décote jusqu'à - 1 points</i>		
Total			/20pts

¹⁸ 20 mn de présentation de l'ESI et 25 mn d'échanges (MIRSI « classique » = 10 mn de présentation de l'ESI et 20 mn d'échanges)

Grille d'évaluation **aménagée** de l'UE 5.6 S6 - ECRIT/ARGUMENTATION DU MIRSI
« Analyse de la qualité et traitement des données scientifiques et professionnelles » Compétences 7
et 8

EVALUATION DU MEMOIRE ET ARGUMENTATION ORALE

NOM et PRENOM de l'ETUDIANT :

Promotion :

Date :

Heure de début :

Heure de fin :

Synthèse de l'appréciation du MIRSI :

Nom et prénom du jury professionnel :

signature :

Nom et prénom du jury formateur :

signature :

Grille d'évaluation aménagée de l'UE 3.4 S6 ECRIT

MIRSI « Mémoire d'initiation à la recherche en soins infirmiers »

NOM et PRENOM de l'ETUDIANT :

Date :

Critères	Indicateurs	Commentaires	Points
Définition et construction de l'objet de recherche.	<ul style="list-style-type: none"> - Le sujet est présenté de façon précise soit à partir d'une situation clinique rencontrée par l'étudiant ou d'un thème relevant des soins infirmiers. - Le questionnement initial de l'étudiant est listé - Le cheminement de l'étudiant apparaît tout au long du travail, éventuellement listées sous forme d'étapes-clés 		/7 pts
Intérêt du sujet pour la profession.	<ul style="list-style-type: none"> - Le sujet participe à la construction professionnelle de l'étudiant - Le choix du sujet est argumenté au regard de l'intérêt professionnel 		/2 pts
Cohérence entre l'objet de l'étude et les méthodes et outils	<ul style="list-style-type: none"> - Les lectures sont choisies en lien avec le sujet, - Les entretiens exploratoires sont en cohérence avec le sujet 		/4 pts
Richesse des sources documentaires¹⁹	<p>Au regard de la recherche, l'ensemble des références théoriques et/ou conceptuelles est:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cohérent - Pertinent - Suffisant 		/4 pts
Pertinence de l'analyse	<ul style="list-style-type: none"> - L'analyse des lectures et entretiens exploratoires (1 ou 2) est effective, structurée, distanciée présentée sous forme de points clés ou dans un tableau. - Elle participe avec la discussion à la construction de la question ou hypothèse de recherche. 		/3 pts
Total		/20 pts	
Normes de présentation	Si non-respect des normes de présentation et des Références bibliographiques <i>décote jusqu'à - 2 points</i>		
Note finale		/20 pts	

¹⁹ Favoriser les articles, les vidéos, les sites web....

Appréciation générale :



Date :

Nom et prénom du jury professionnel :

signature :

Nom et prénom du jury formateur :

signature :